



LES MARQUEURS SPATIAUX DE LA CRISE URBAINE À BONOUA

SPATIAL MARKERS OF THE URBAN CRISIS IN BONOUA

MEMEL Frédéric Armel

Enseignant-Chercheur,

Institut de Géographie Tropicale

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

Équipe de Recherche Espace-Système et Prospective (ERESP)

Côte d'Ivoire

mfredericarmel@yahoo.fr

Date de soumission : 20/05/2023

Date d'acceptation : 20/06/2023

Pour citer cet article :

MEMEL F. A. (2023) « Les marqueurs spatiaux de la crise urbaine à Bonoua », Revue Internationale du chercheur « Volume 4 : Numéro 2 » pp :624 - 648



Résumé

La non maîtrise de l'urbanisation de Bonoua laisse apparaître des défis urbains. Les défis constituent des marqueurs spatiaux qui mettent en lumière la crise urbaine dans cette ville secondaire du pays. L'objectif poursuivi est d'analyser les marqueurs spatiaux de la crise urbaine à Bonoua. L'atteinte de cet objectif a nécessité l'adoption d'une méthodologie axée sur la collecte et le traitement de données qualitatives et quantitatives.

Il ressort de nos analyses que la crise urbaine à Bonoua se manifeste par le déficit et la vétusté des équipements. Les infrastructures de bases sont frappés par leur insuffisance et dégradation. Dans les quartiers périphériques de la ville, les ménages ont recours à des raccordements anarchiques et illicites aux différents réseaux. La difficile gestion des déchets impacte l'environnement urbain de par la prolifération des déchets solides non ramassés et le rejet dans la nature des eaux usées. Malgré les efforts des acteurs institutionnels et locaux à la gouvernance de l'espace urbain, les quartiers donnent l'impression des espaces qui n'ont jamais bénéficié d'attention particulière de la part des pouvoirs publics.

Mots clés: Côte d'Ivoire ; Bonoua ; Urbanisation ; Défis urbains ; Crise urbaine

Abstract

Lack of mastery of the urbanization of Bonoua reveals urban challenges. The challenges are spatial markers that highlight the urban crisis in this secondary city of the country. The objective pursued is to analyze the spatial markers of the urban crisis in Bonoua. Achieving this objective required the adoption of a methodology focused on the collection and processing of qualitative and quantitative data.

It appears from our analyzes that the urban crisis in Bonoua is manifested by the deficit and the dilapidated state of the equipment. The basic infrastructures are struck by their inadequacy and degradation. In the outlying districts of the city, households have recourse to anarchic and illicit connections to the various networks. Difficult waste management impacts the urban environment through the proliferation of uncollected solid waste and the discharge of wastewater into nature. Despite the efforts of institutional and local actors in the governance of urban space, neighborhoods give the impression of spaces that have never received special attention from the public authorities.

Keywords : Ivory Coast ; Bonoua ; Urbanization ; Urban challenges ; Urban crisis

Introduction

La Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique subsaharienne. L'urbanisation de ce pays s'est faite de manière progressive. En quelques années, la Côte d'Ivoire est passée d'une situation d'urbanisation embryonnaire à une situation d'urbanisation explosive et remarquable. L'augmentation du nombre de villes ainsi que leur croissance démographique sont les deux facteurs essentiels de cette expansion rapide. Cette réalité ressort de la définition de l'urbanisation donnée par Humain-Lamoure A.-L. et Laporte A. (2021, p.27). Pour ces derniers, « l'urbanisation désigne un processus spatio-temporel de développement des villes et de concentration de la population dans les villes ». Selon le recensement de la population de la Côte d'Ivoire réalisé en 2014, le taux d'urbanisation s'établit à environ 50 % pour une croissance annuelle moyenne estimée à 3,8 %. Le taux d'urbanisation devrait passer à 60 % d'ici à 2025 et dépasser 70 % en 2050 (Madio F. et Souleymane C., 2016, p.10).

L'urbanisation, bien que récente, reste accélérée et déséquilibrée dans l'espace. Ciattoni A. et Veyret Y., (2018, p.175) affirment que la croissance urbaine demeure disproportionnée selon les espaces. Aux dires de Beucher S. et Reghezza M. (2005, p.170), celle-ci s'alimente de diverses façons selon que l'on se trouve au Sud ou au Nord. Selon Cotten A.-M., (1974, p.185), les villes côtières et particulièrement celles du Grand Abidjan, foyer de tous les facteurs de développement économique moderne, lié à la mer du fait de leur vitalité enregistre une dynamique urbaine. De par leur proximité avec la ville d'Abidjan, ces villes subissent les contre-coups de l'urbanisation incontrôlée de la métropole (Memel, 2020, p.484). Bonoua fait partie des villes inscrites dans le Grand-Abidjan. Cette ville moyenne de Côte d'Ivoire enregistre depuis trois décennies une croissance urbaine caractérisée par l'explosion de sa structure urbaine. L'urbanisation rapide qu'elle connaît se traduit par une transformation de ses structures urbaines.

L'urbanisation des sociétés n'est pas pour de nombreux pays en développement, synonyme de développement comme ce fut pour les pays développés (Ciattoni A. et Veyret Y., 2018, p.179). Aujourd'hui, l'urbanisation reste le défi le plus urgent à surmonter dans les agglomérations africaines (Banguy T., 2011, p.70). Celle enregistrée dans la ville moyenne de Bonoua à l'image des villes ivoiriennes est source de problèmes dont la maîtrise échappe aux gestionnaires de la cité. Les problèmes liés à la non maîtrise de l'urbanisation constituent des défis urbains. De l'avis de Humain-Lamoure A.-L. et Laporte A. (2021, p.33), « la croissance urbaine sans véritable développement a donc ses inconvénients : congestion et inadéquation des infrastructures de transports, problèmes de pollution, besoins croissants pour le traitement de l'eau et des déchets, approvisionnement déficient en alimentation, mal-logement ». Ciattoni A. et Veyret Y. (2018, p.192) mentionnent que les divers problèmes urbains sont gérés par les acteurs institutionnels dans les agglomérations des pays développés ce qui n'est pas le cas des centres urbains des pays du Sud où les autorités sont confrontés à un double enjeu : celui de la forte croissance urbaine et de la carence des ressources financières.

Les défis d'urbanisation de Bonoua proviennent des goulets d'étranglement qui entravent le processus de planification et de développement. Humain-Lamoure A.-L. et Laporte A. (2021, p.187) désignent les défis urbains comme de « monstres urbains ». Ils ont des conséquences multiformes sur le paysage urbain, son devenir et constituent des marqueurs spatiaux qui exposent avec clarté la crise urbaine. Au regard de ces constats qui pointent du doigt le problème des marqueurs spatiaux de la crise urbaine, la question centrale à laquelle cette étude donnera des réponses est : quels sont les marqueurs spatiaux de la crise urbaine à Bonoua ? L'objectif poursuivi est d'analyser les marqueurs spatiaux de la crise urbaine à Bonoua.

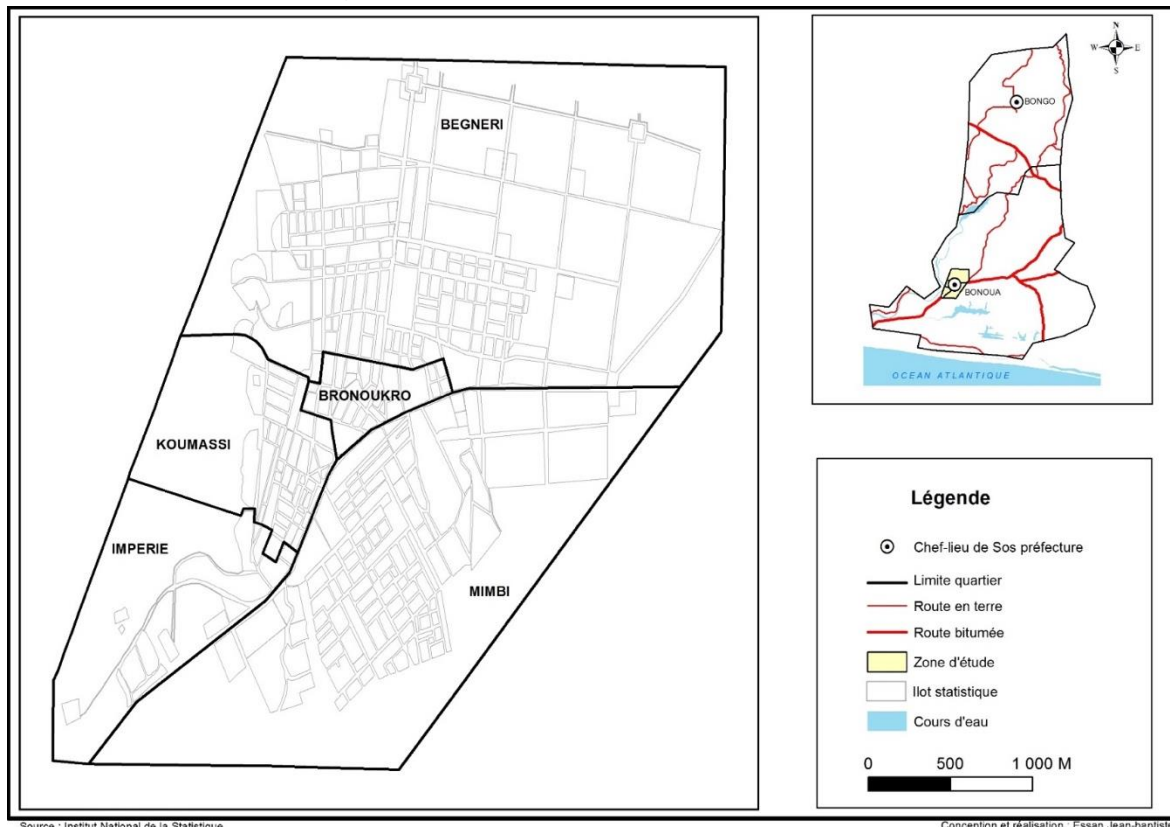
La méthodologie se structure autour de la présentation du cadre d'étude de la méthode de collecte de données. Concernant ce dernier point, il sera question d'énoncer les techniques de collecte utilisés dans l'optique d'atteindre l'objectif fixé. Il s'agit de la méthode de collecte de données primaires et secondaires ainsi que leurs traitements. Toute cette méthodologie permettra de structurer nos résultats en deux axes à savoir : le déficit et la dégradation des équipements et infrastructures et la détérioration du paysage urbain.

1. Méthodologie

1.1. Présentation du cadre d'étude

Bonoua est une ville du département de Grand-Bassam, dans la région du Sud-Comoé. Cette région est située au Sud-Est de la Côte d'Ivoire. La ville est un chef-lieu de commune et de sous-préfecture. Bonoua fait partie des villes inscrites dans le Grand-Abidjan. Elle est une ville moyenne de Côte d'Ivoire située sur l'axe international Abidjan-Lagos. Le paysage urbain est composé de 5 quartiers dont Bronoukro, Koumassi, Bégnéri, Mimbi et Impérié. La ville est connue par la célébration annuelle d'un carnaval nommé Popo carnaval. Ce centre urbain abrite une zone industrielle située à la sortie Est de la ville. Les quartiers Bronoukro, Koumassi et Bégnéri constituent le noyau urbain et villageois. Le site de la ville est un relief de plateau disséqué. La figure N°1 présente la localisation de la ville.

Figure N°1 : Localisation de la ville de Bonoua



Source : Institut National de la Statistique

1.2. Méthode de collecte et de traitement des informations

L'approche méthodologique utilisée pour atteindre l'objectif assigné à cette recherche a été axée sur la collecte des données, ainsi que le traitement des informations recueillies.

▪ La collecte des données

Méthodologiquement, les analyses se fondent sur trois approches. Des entretiens semi-directifs d'acteurs et de décideurs, en particulier le responsable du service technique de la mairie de Bonoua, le directeur régional et le responsable de l'antenne de la direction de la construction constituent une part importante d'un travail de terrain effectué entre Décembre 2022 et Janvier 2023, puis entre Mars et Mai 2023. Les entretiens ont porté sur la programmation des investissements, les actions d'aménagement opérées dans l'espace urbain, les défis rencontrés dans la gestion de l'espace urbain et les limites de la gestion urbaine. Pour l'enquête des chefs de ménages, on a utilisé la méthode de choix raisonné décidé d'enquêter 1% de l'ensemble des chefs de ménages de la ville. Ce sont près de 150 individus soit 30 individus par quartier (Koumassi, Bronoukro, Bégnéri, Mimbi et Imperie) qui ont été interrogés au cours de l'enquête de terrain. Le point de vue de ces acteurs (les gestionnaires de l'espace urbain, les chefs de ménages et les responsables d'agence immobilière) a permis de cerner les déterminants de la crise urbaine et la manifestation spatiale de celle-ci. L'exploitation de plusieurs bases de données cartographiques a permis de visualiser la distribution des marqueurs spatiaux de la crise urbaine et son évolution de 2010 à 2023. Enfin, la collecte, l'analyse et l'interprétation d'une abondante littérature grise (rapports d'activités, plans d'aménagement, schéma directeur du Grand-Abidjan, thèses et mémoires sur la ville et sa région) sont venues compléter le travail interprétatif. La confrontation des trois types de sources a permis de contrebalancer les limites de chacune.

▪ Le traitement des données

Un traitement manuel des informations a été nécessaire aussi bien pour les données qualitatives que quantitatives obtenues à l'issue de nos diverses investigations. C'est un traitement qui consiste à dépouiller les différents supports d'enquête de terrain de manière manuelle et à l'aide des logiciels Word et Excel. Les données statistiques ont favorisé l'élaboration de tableaux statistiques et de cartes pour illustrer le travail. Les cartes ont été élaborées à partir des logiciels cartographiques Arc Gis 10.5 et Adobe Illustrator CS 11.0.

2. Résultats

2.1. Des équipements et infrastructures désuets et déficients

Les équipements et infrastructures de base ont une puissance d'action considérable dans la physionomie et la qualité de vie d'une agglomération. De par leur qualité et quantité dans l'espace, ils jouent un rôle primordial à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations. Mais à contrario, lorsque ceux-ci sont en nombre insuffisant et frappés par l'effet dévastateur du temps, ils constituent une carence dans l'espace urbain.

2.1.1. Une insuffisance et dégradation des équipements

Bonoua est une localité de la région du Sud Comoé érigée en chef-lieu de commune par la loi N°78-07 du 29 janvier 1978. Pour faire face à ses prérogatives de centre urbain et chef-lieu de commune, les acteurs institutionnels ont marqué un intérêt au développement de son espace.

Cette volonté s’est soldée par la réalisation dans l’espace urbain d’une gamme d’équipements collectifs. Ils se répartissent en équipements éducatifs, sanitaires, marchands, socioculturels, sportifs et religieux. Malgré les efforts des acteurs étatiques et locaux dans la mise en place des équipements, ceux-ci restent insuffisants et dégradés. Le déficit d’équipements dans la ville s’apprécie par le nombre de ceux-ci mais et surtout par rapport au ratio d’encadrement. Ces statistiques rendent compte de l’état fonctionnel des édifices et des services disponibles. Dans le domaine éducatif, les établissements vont de l’enseignement préscolaire à l’enseignement supérieur et professionnel et sont à la fois publics et privés. La défaillance des équipements éducatifs se résume en la dégradation de certains établissements, à l’insuffisance de salle de classe et au manque des ouvrages WASH. Le constat est que les bâtiments abritant les salles de classe, les toilettes et les bureaux de l’administration dans les établissements publics sont dans un état de dégradation très avancée. Ce constat est visible dans le lycée moderne de la ville. Les photos N°1 et N°2 montre cet état de fait.

Photo N°1 : L’état de vétusté du bâtiment au lycée moderne dégradées



Photo N°2 : Des toilettes non fonctionnels administratif du lycée moderne



Source : Clichés MEMEL F. A. 2023

La quasi-totalité des établissements scolaires ne dispose pas de sanitaires fonctionnels. La dégradation des toilettes oblige les apprenants à se diriger dans la nature environnante pour satisfaire leur besoin d’évacuation des excréta avec tous les risques encourus. La vétusté des bâtiments limite leur fonctionnalité et dégrade l’image de ces établissements et par ricochet la physionomie de la ville.

Le ratio d’élèves par salle de classe au niveau de l’enseignement primaire et secondaire général de la ville rend compte de l’insuffisance de salles de classe dans les établissements. Le tableau N°1 met en valeur ces statistiques.

Tableau N°1 : Ratio élèves par salle de classe

Structures	Nombre d’écoles	Nombre de salles de classes	Effectifs des élèves	Effectifs des enseignants	Ratio élèves par salle de classe	Ratio national élèves par salle de classe
Primaire	19	310	13538	275	43	42
Secondaire général	2	89	6434	237	72	48

Source : Enquêtes de terrain 2023

L'analyse du tableau fait ressortir qu'au niveau de l'enseignement primaire, le ratio élèves par salle de classe est de 43 contre 42 au niveau national. Quant à l'enseignement secondaire général, les chiffres avancés ne concernent que les deux établissements d'enseignement secondaire général de la ville que sont le lycée moderne et le lycée municipal. A ce niveau, le ratio élèves par salle de classe est de 72 contre 48 au plan national. Ces chiffres témoignent d'un manque criard de salles de classe pour résorber le surplus d'élèves. Le manque de salle de classe entraîne le phénomène de double vacation.

Le niveau d'encadrement sanitaire dans la ville de Bonoua permet d'apprécier l'insuffisance de ces établissements ainsi que les services dont disposent ceux-ci. Malgré la présence d'un hôpital général, de cliniques privées, de centre de santé et de pharmacies, les ratios population/personnel démontrent la faiblesse des services offerts et le problème de leur accessibilité. Le tableau N°2 fait état de la capacité d'encadrement au niveau de l'hôpital général.

Tableau N°2 : Ratio population/personnel soignant

	Nombre de personnel soignant de l'hôpital général	Population de l'aire d'influence	Ratio population /personnel	Ratio national
Médecins	11	69983	6362	5303
Infirmiers	10	69983	6998	1932

Source : Enquêtes de terrain 2023

L'analyse du tableau montre la faible capacité d'encadrement au niveau sanitaire. La ville dispose d'un médecin pour 6362 habitants contre un médecin pour 5303 habitants au niveau national. Il existe un infirmier diplômé d'État pour 6998 habitants contre un infirmier pour 1932 habitants au plan national. Ces statistiques montrent le manque de personnel soignant.

La gestion des infrastructures et des équipements notamment leur maintenance demeure une problématique de premier plan en raison de l'insuffisance des investissements consentis dans la maintenance ; le manque de coordination et de synergie d'actions entre le ministère de la santé et les collectivités locales. La mauvaise gestion des ouvrages WASH dans les institutions sanitaires limite leur accès. De même, les défis en matière de maintenance des équipements restent importants. Du fait du laxisme dans l'entretien des équipements, la capacité de lits de de l'hôpital général connaît une baisse. En effet, de 2020 à 2021, le nombre de lits est passé de 31 à 29 lits dont 4 à la maternité. L'hôpital général ne dispose pas de services de pédiatrie et de ORL et l'effectif de ces aides-soignantes se chiffrent à 4. La maternité dispose d'un effectif de 26 sage-femmes. Le déficit de lit ne permet pas l'hospitalisation des malades par tri et regroupement de pathologie. Dans le contexte de faiblesse de prestation des établissements publics, les structures sanitaires privés devraient assurer la relève. Mais celles-ci du fait du coût jugé élevé de leur prestation et la faiblesse de leur plateau technique ont du mal à satisfaire les besoins sanitaires des populations. La conséquence de la faiblesse d'encadrement et de prestation sanitaire est le recours des populations à l'automédication, à la médecine traditionnelle du fait de l'attachement aux valeurs traditionnelles de ce peuple et à l'utilisation des médicaments de la rue. Ces pratiques constituent un risque sanitaire pour la population.

Concernant la situation des équipements marchands, l'accent sera mis sur l'état du grand marché de la ville. Bâti sur une superficie de 1300m², le marché central de la ville est situé près de la cour royale. Il est constitué d'un grand hangar où sont disposés des étales et quelques boutiques entre lesquels sont aménagés des passages piétons. Cet équipement qui concentre la

plupart des activités commerciales de la ville est le principal lieu de vente de tous les aliments de première nécessité de la ville. Cet équipement marchand à l'image des équipements collectifs de la ville subit l'usure du temps. Sa vétusté s'aperçoit à travers sa façade d'entrée délabrée et l'inexistence d'une partie de sa toiture ravagé par l'incendie. L'indisponibilité de places à l'intérieur du marché et surtout la carence de marchés de proximité dans les quartiers ont favorisé la naissance de plusieurs marchés spontanés. La photo N°3 montre cette réalité.

Photo N°3 : La Façade d'entrée du grand marché

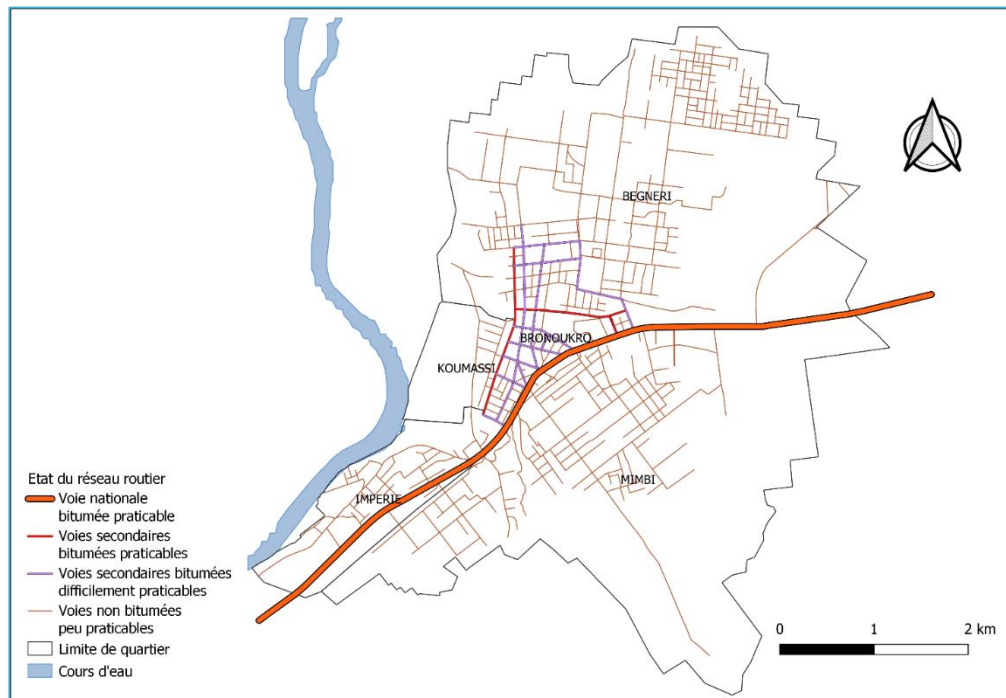


Source : Clichés MEMEL F. A. 2023

2.1.2. Le déficit et la dégradation de la voirie urbaine

La crise urbaine dans la ville de Bonoua se manifeste par l'insuffisance et la dégradation du réseau viaire. L'aménagement des infrastructures routières ainsi que leur entretien restent l'une des faiblesses de l'urbanisation de cette ville moyenne. En effet, la ville dispose de 18 Km de voirie bitumée soit 20,45% de la voirie totale de la ville. Le reste de la voirie (70 Km, soit 79,55% de la voirie total) est en terre et en très mauvais état. Les 18 Km de voirie concerne la nationale A100 qui traverse la ville et quelques transversales comme celles des anciens quartiers Koumassi, Bégnéri et Bronoukro . La ville de Bonoua a mal de son réseau viaire. Les voies en terre sont dans un état difficilement carrossable. Cette situation limite leur accessibilité et ne favorise pas le développement du transport intra-urbain. La figure N°2 présente l'état du réseau routier de la ville.

Figure N°2: L'état du réseau routier de la ville



Source : Institut National de la Statistique

L'analyse de la carte nous montre que la Nationale A100 constitue la seule voirie primaire de la ville, les voies secondaires bitumées sont celles qui limitent les quartiers Koumassi, Bronoukro et Bégnéri. En dehors de celles-ci, les autres sont en terre. Le mauvais état de la voirie en terre s'apprécie en saison des pluies. L'absence d'ouvrage de drainage provoque à chaque pluie diluvienne, la stagnation des eaux des pluies et l'érosion des voies.

La dégradation touche à la fois la voirie bitumée et celle en terre. A part la Nationale A100, l'ensemble de la voirie se trouve dans un état de dégradation avancée. La dégradation du réseau viaire est rendue possible par la nature du site de la ville. En effet, la ville est bâtie sur un relief de plateau disséqué. Du fait des pentes fortes, la voirie subit l'effet de l'érosion provoquée par les eaux de ruissellement. L'érosion décape des portions du bitume de certaines voies et laisse place à un sol nu. S'agissant des rues en terre, elle crée des rigoles qui rendent ces voies difficilement praticables. Cet état de fait rend ainsi l'accès à certains quartiers de la ville très difficile voire impossible pour les automobilistes. Les entités spatiales ne sont pas reliés du fait de la carence d'infrastructures routières. Une situation difficilement vécue par les usagers et les populations qui ont le net sentiment d'un abandon.

Si la ville de Bonoua souffre de son réseau viaire, la position des réseaux divers reste tout aussi préoccupante dans le contexte de l'étalement urbain rapide. Les images N°4 et N°5 présentent cet état.

Photo N°4 : Une voie bitumée dégradée au quartier Koumassi



Photo N°5 : Une voie non bitumée dégradée au quartier Impérié



Source : Clichés MEMEL F. A. 2023

2.1.3. Des réseaux divers en nombre insuffisant et en piteux états

L'un des marqueurs spatiaux de la crise urbaine qui dépeint la non maîtrise de l'urbanisation à Bonoua est la situation de la connexion aux réseaux d'eau, d'électricité, d'assainissement etc. l'observation effectuée dans les entités spatiales de la ville montre que les infrastructures hydrauliques, électriques et d'assainissement sont affectés par l'insuffisance du linéaire mais et surtout par le problème de leur vieillissement. La vétusté et la saturation des installations sont souvent la cause d'interruption des différents services.

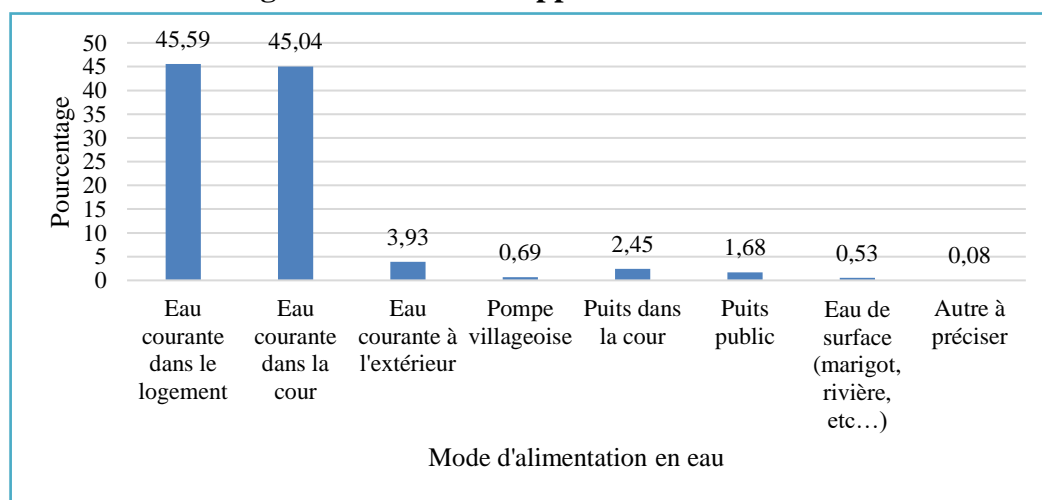
La ville bénéficie du réseau électrique grâce à sa connexion aux barrages de Taabo, Ayame, Kossou. Mais, la disponibilité de ce réseau sur l'étendue de l'espace urbanisé est problématique. En effet, la fourniture du réseau électrique est très inégale selon les quartiers. Elle est satisfaisante dans les quartiers centraux de la ville mais reste modeste et parfois inexistant dans les quartiers périphériques. Selon les données du recensement de la population et l'habitat de 2014 ; 97,59% des ménages s'approvisionnent en électricité contre 2,41% qui ont recours aux méthodes traditionnelles (lampes à pétrole ou à gaz, au bois de chauffe, à la torche, et au groupe électrogène). Mais ces chiffres voilent la réalité de la disparité du raccordement. En effet, certains ménages des marges urbaines se contentent des raccordements "arrangés" ou "branchements parallèles" pour accéder au réseau électrique. La distribution de l'électricité à tous les ménages de la ville est rendue difficile du fait de la dynamique spatiale et de la paupérisation de certains ménages.

Le faible raccordement des quartiers périphériques au réseau électrique limite l'accès des ménages à l'électricité. Cette situation est à la base du raccordement illégal et anarchique développés par certains ménages. Même si les quartiers sont connectés en électricité, le problème se situe au niveau de l'éclairage public. Il existe également dans tous les quartiers mais il est de mauvaise qualité. Ainsi, certains secteurs sont dangereux une fois la nuit tombée. La mauvaise qualité de l'éclairage public est un frein au développement des activités de nuit et accroît grandement les problèmes d'insécurité.

Concernant la situation du réseau d'eau potable dans la ville de Bonoua, elle véhicule les difficultés des gestionnaires de la ville à satisfaire les besoins de la population. Bien que disposant de deux châteaux et de quatre forages pour son approvisionnement en eau potable, 54,41% des ménages n'ont pas de l'eau potable dans leur logement, soit plus de la moitié des ménages de la ville (INS, 2014). Or, la priorité de l'État est d'atteindre un taux de couverture

de 100% conformément aux objectifs visés par les OMD. La capacité de consommation journalière est de 1600m³/jour pour une production de 1500m³/jour. L'inadéquation entre la production et la consommation journalière met en exergue l'insuffisance mais aussi le vieillissement des ouvrages hydrauliques. L'état vieillissant des ouvrages hydrauliques limite l'approvisionnement de l'eau potable sur l'étendue de l'espace urbain. On note une disparité d'accès à l'eau entre les quartiers ainsi que l'existence d'une pénibilité d'accès de la ressource dans les quartiers à relief de plateau disséqué. En effet, les fortes pentes des versants causent des baisses de pression voire de rupture d'approvisionnement. Avec la forte urbanisation, l'extension du réseau relatif aux nouveaux quartiers pose beaucoup de difficultés surtout dans les quartiers à faible niveau de mise en valeur. Pour pallier à cette insuffisance, les populations ont recours à différents modes d'approvisionnement comme nous le montre la figure N°3.

Figure N°3 : Mode d'approvisionnement en eau



Source : RGPH, INS 2014

L'analyse de la figure met en valeur que 94,52% de ménage ont accès à l'eau courante ; contre 5,48% qui ont recours soit à l'eau de puits soit à l'eau de surface. On remarque que seuls 45,59% de ménages disposent de l'eau potable dans leur logement. Les 3,93% de ménages qui s'approvisionnent en eau courante à l'extérieur de leur concession le font par achat. Le pourcentage de ménages raccordé au réseau d'eau potable 90,63% doit tenir compte des ménages qui raccordent au réseau de manière parallèle ou arrangée.

Le problème du réseau d'assainissement et de drainage est aussi crucial dans cette ville moyenne du pays. Malgré son statut de chef-lieu de commune et de sous-préfecture, Bonoua ne dispose pas d'un réseau d'égouts et de stations d'épuration publique pour le traitement des eaux usées et pluviales. La question de caniveaux est aussi à soulignée. En effet, seules les voies bitumées disposent de caniveaux. Les caniveaux existants, du reste sous dimensionnés et à ciel ouvert, sont constamment bouchés. L'absence d'installation d'un système de drainage dans les quartiers sans voies bitumées pose d'énormes problèmes d'accessibilité. Tous les quartiers de la ville présentent une particularité du fait de leur relief accidenté et du manque d'ouvrages de drainage qui favorisent l'érosion des sols.

Dans la quasi-totalité des quartiers, les eaux pluviales sont drainées vers les bas-fonds et les vallées. En l'absence d'un réseau d'évacuation d'eaux usées et pluviales, l'évacuation se fait de manière individuelle sous forme de fosse septique, de puits perdus et de latrines

traditionnelles ou améliorées. Selon les statistiques fournis par l'INS en 2014, plus de la moitié des ménages de la ville (51,31%) évacuent dans les fosses septiques les eaux usées, 30,24% rejettent purement et simplement leurs eaux usées dans la nature, 13,12% les déversent dans la rue et 5,33% dans les caniveaux. En dehors des rejets d'eaux dans les fosses septiques, l'évacuation des eaux usées se fait au mépris des règles environnementales. D'importants travaux d'assainissements s'imposent afin d'assurer l'évacuation efficace des eaux usées, ainsi que l'écoulement des eaux de pluies. En tout état de cause, comme le mentionnent les spécialistes d'aménagement, le système d'assainissement et de drainage sont « les parents pauvres » dans l'action d'aménagement de l'espace urbain.

2.2. La détérioration du paysage urbain

En dépit des efforts d'aménagement et de développement de l'espace urbain consentis depuis de nombreuses années par les gestionnaires de la ville, le paysage urbain de Bonoua est sujet à une série de crises. La crise paysagère se manifeste par la présence de poches d'insalubrité et de précarité, par les répercussions du désordre urbain et par la question de l'habitat.

2.2.1. La présence de poches d'insalubrité et de précarité

L'insalubrité et la précarité de l'espace urbain apparaît de plus en plus comme l'un des clichés de la dégradation de l'environnement urbain. La difficile gestion des déchets liquides et solides de ce centre urbain rend compte de cette précarité. En l'absence de réseau d'égout et de l'insuffisance de caniveaux, la gouvernance des eaux usées et pluviales constitue une carence qui impacte la qualité du cadre de vie. Les rues, les friches ainsi que les lots non mis en valeur deviennent les lieux privilégiés de rejets de déchets liquides. Dans la ville de Bonoua, les eaux usées proviennent aussi de l'activité industrielle. Les entreprises de la zone industrielle de Bonoua déversent leurs eaux usées, sans traitement, dans les canalisations en dépit des nombreuses injonctions des autorités municipales, coutumières et administratives. Les eaux usées ainsi rejetées en grand débit, s'écoulent depuis la zone industrielle jusqu'au niveau de l'hôpital général. Dans leur coulée, elles dégradent certaines artères dont la route internationale Abidjan et Accra. Les eaux pluviales, du fait du dysfonctionnement des rares conduites d'évacuation sont à la base de l'érosion des voies en terre et stagnent sur celles-ci après une pluie. Cet état de fait est à la base de la dégradation des rues et les rends impraticable. Les photos N°6 et N°7 présente ce décor.

Photo N°6 : La stagnation de l'eau pluviale sur une voie en terre au quartier Koumassi



Photo N°7 : Un canal d'évacuation obstrué sur une voie bitumée au quartier Bagnéri

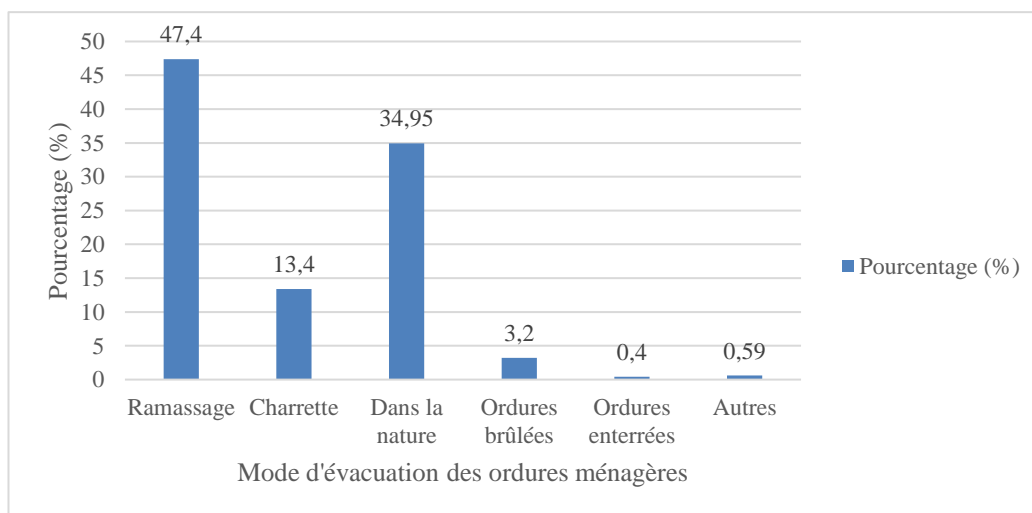


Source : Clichés MEMEL F. A. 2023

La dégradation de la voirie par l'eau pluviale est un phénomène qui touche l'ensemble des quartiers de la ville. Les eaux de pluie qui ne peuvent emprunter les canalisations ruissellent sur les trottoirs et stagnent par endroits dans les crevasses des rues dégradées. La défaillance des ouvrages d'assainissement est à la base de ce problème.

La dégradation de l'environnement est aussi imputable à la défaillance de la gestion des ordures ménagères. La production de déchets solides dans la ville est à la mesure de la densité de la population. Malgré l'octroi de la gestion des déchets solides à l'entreprise SODEXCO (Société d'exploitation et de collecte des ordures), l'espace urbain de Bonoua est confronté à la prolifération des dépôts d'ordures ménagères. L'accumulation des déchets solides est consécutive au déficit de collecte et de ramassage de ceux-ci du fait de la non disponibilité voir de l'inexistence des équipements de collecte que sont les coffres et les bacs à ordures dans certains quartiers de la ville. Le dysfonctionnement dans la chaîne de gestion des ordures ménagères provoque l'amoncellement de ces déchets sur une période d'une à deux semaines. La précarité dans la collecte et le ramassage des ordures a poussé les ménages à développer des pratiques pour se débarrasser des ordures. La figure N°4 montre le mode d'évacuation des ordures ménagères de la ville.

Figure N°4 : Mode d'évacuation des déchets ménagers



Source : INS, 2014

L'analyse du graphique montre que 47,40% des ménages de la ville bénéficient des services de l'entreprise SODEXCO pour le ramassage de leurs ordures ménagères. Ce sont au total 13,4% de ménages qui ont recours au service des collecteurs privés pour l'élimination des déchets produits. Près de 35% rejettent les ordures dans la nature alors que 3,2% et 0,4% des ménages brûlent ou enfouissent les ordures.

La conséquence du rejet des ordures dans la nature est la formation des sites de dépôts sauvages dans le paysage urbain. Les caniveaux demeurent aussi des lieux d'accumulation des déchets solides. Les populations profitent de la lenteur du système de collecte et de ramassage pour déverser les ordures dans les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales. Dans ces conditions, les ouvrages à ciel ouvert sont obstrués par la quantité d'ordures comme nous l'indique la photo N°8.

Photo N°8 : Un caniveau rempli d'ordures



Source : Cliché MEMEL F. A. 2023

L'accumulation des déchets solides fait peser de graves risques pour la santé comme pour l'environnement urbain. La multiplication de dépôts sauvages sous l'effet de l'ensoleillement et de la pluie va accroître la prolifération de moustiques, de mouches et d'odeur nauséabondes vecteurs des maladies. En tout état de cause, la vulnérabilité de l'environnement de ce centre urbain va de pair avec l'absence ou l'insuffisance de la gestion des flux de déchets liquides et solides. La situation se trouve plus préoccupante dans les espaces informels où les déchets sont rejetés à proximité des habitations. La difficile élimination des déchets a un effet sur la qualité du cadre bâti.

2.2.2. La question de l'habitat

Dans la ville de Bonoua, l'habitat est au cœur du projet de développement et d'aménagement de l'espace urbain. Sa production et sa disponibilité influencent les politiques urbaines entreprises par les acteurs institutionnels. Depuis les dix dernières années, la question de l'habitat constitue l'un des défis de l'urbanisation de la ville. En effet, dans le contexte de croissance démographique rapide, l'offre de l'habitat mais aussi le coût de sa location demeurent des points d'orgues qui mettent en exergue la dynamique urbaine de cette localité et les transformations socio-spatiales qui en découlent.

La question de l'habitat est devenue une préoccupation dans cette ville moyenne du fait de l'insertion de cette localité dans la zone du Grand Abidjan. En effet, cette décision a positionné la ville dans le plan de développement urbain durable formulé par le gouvernement ivoirien pour la capitale économique ivoirienne et les localités situées à sa périphérie. Dans le cadre de ce projet urbain, la ville de Bonoua est appelée à devenir un centre urbain secondaire et une ville satellite qui devrait se développer de manière autonome par rapport à l'agglomération d'Abidjan. Elle devra également être un centre logistique important du Grand Abidjan ainsi qu'une plateforme agro-industrielle de choix. La mise en œuvre de cette politique s'est concrétisée par la création d'une zone industrielle dans la ville. Cette plateforme agro-industrielle est un vivier de création d'opportunités d'emploi pour les populations résidentes et

celles des localités voisines. La fixation de cette population en quête d'emploi a contribué à la dynamique démographique. La croissance de la population urbaine a été aussi impulsée par le positionnement de ce centre urbain en tant que ville satellite d'Abidjan. La localisation donne à la ville de subir les contrecoups de l'urbanisation d'Abidjan. Dans le contexte de la non maîtrise de l'urbanisation de la ville-capitale, plusieurs défis dont celui de l'accès au foncier et à l'immobilier poussent les populations abidjanaises à choisir Bonoua comme lieu de résidence. Ce choix est conforté par le simple fait que Bonoua est distante de 60,4 Km de la capitale économique. Elle est en passe de devenir avec les autres villes (celles situées dans la zone d'influence d'Abidjan) l'exécutoire du trop-plein d'Abidjan. Le reflux de la population abidjanaise vers Bonoua à la recherche de logements à moindre coût et dans un cadre beaucoup plus reposant fait accroître le stock d'individu. De 31 875 habitants en 1998, la population urbaine est passée à 42 271 habitants à 69 983 habitants en 2014. Au dernier recensement de la population et de l'habitat, elle se chiffre à 118 388 habitants. La conséquence de cette charge démographique est un accroissement des besoins en logement.

Avant 2015, les besoins en logement étaient couverts par l'offre disponible. En effet, la politique d'aménagement et de développement s'est manifestée dans cette ville par la modernisation de l'habitat de type traditionnel du noyau villageois (Koumassi, Bronoukro et Bégnéri). Cette mutation résidentielle a permis de mettre à la disposition du stock locatif un habitat de type évolutif, résidentiel et économique. Mais avec la croissance démographique de ces cinq dernières années, ce stock s'avère insuffisant pour répondre à ce défi urbain. Cette situation fait apparaître les symptômes d'une crise de logement qui se manifestent par la flambée des prix de location et une demande en hausse de logements. Le tableau N°3 présente l'évolution des prix des loyers.

Tableau N°3 : L'évolution du coût de location des logements en F CFA

Type de logement	De 2010 à 2014	De 2015 à 2023
Studios	20 000 à 40 000	30 000 à 60 000
Deux pièces	30 000 à 60 000	50 000 à 80 000
Trois pièces	50 000 à 80 000	90 000 à 150 000
Quatre pièces	80 000 à 120 000	130 000 à 200 000

Source : Enquêtes de terrain 2023

L'analyse du tableau montre que le prix du loyer a augmenté quel que soit le type de logement. La location d'un studio a varié de 20 000 F CFA à 60 000 F CFA. Le loyer d'un logement de deux pièces oscille aujourd'hui entre 50 000 F à 80 000 F. Les trois pièces qui se négociaient de 50 à 80 000 F CFA entre 2010 et 2015 se louent aujourd'hui entre 90 et 150 000 F CFA. Les quatre pièces se situent dans la tranche de 130 à 200 000 F CFA. Le coût est fonction des commodités et de la localisation du bien.

Aujourd'hui, le problème du logement se traduit par le difficile accès des populations, notamment les économiquement faibles à un logement décent. Pour résoudre cette insuffisance, cette tranche de la population trouve refuge dans des logements construits de façon artisanale, anarchique souvent insalubres et sans liaison avec les systèmes d'adduction d'eau potable, et/ou le réseau électrique, d'assainissement et d'hygiène demeure faible. Pour compenser le déficit de logement, l'état ivoirien dans le cadre de la politique de logement sociaux a engagé la société RIIA Immobilier et Grands Travaux à produire des logements sociaux ou économiques dans l'espace urbain. Cette politique s'est concrétisée par le lancement de la première tranche de l'opération qui comprend 800 logements économiques de type villas basses de 4 pièces sur une

superficie de 500 m² au quartier Bégnéri. Malgré cette initiative, le délai de livraison des logements et surtout le prix de vente des logements (24 000 000 de F CFA) jugé élevé ont freiné la volonté des populations à souscrire au projet. La non satisfaction des besoins des populations en matière de logement entraine l'apparition dans l'espace de l'habitat précaire. Les photos N°9 et N°10 présentent ce type d'habitat.

Photo N°9 : Un habitat précaire fait en tôle **Photo N°10 : Un habitat précaire fait en terre battue**



Source : Clichés MEMEL F. A. 2023

Les photos présentent des constructions faites avec des matériaux de récupération, notamment les tôles et en terre battue. L'utilisation de matériaux de fortune est une pratique développée par les ménages de ces milieux défavorisés.

L'habitat précaire est le type d'habitat qui ne respecte pas les normes urbanistiques et renferme les populations à faibles revenus. Le baraquement des espaces nouvellement créés est dû au fait que les occupants des sites concernés n'en sont pas les propriétaires. Ces baraques sont soit loués ou soit construits sur une parcelle loué avant sa mise en valeur. Dans la logique, l'habitat précaire est censé être provisoire. Mais la pauvreté urbaine, la non maîtrise de l'urbanisation, et la cherté des matériaux de construction qui ne permettent pas la mise en valeur immédiate des lots après leur acquisition favorisent leur intégration dans le tissu urbain.

2.2.3. Les répercussions du désordre urbain

Les limites de la gouvernance de l'espace urbain de Bonoua fait naître dans les entités spatiales des poches de désordre. Le désordre est un problème qui impacte la qualité du paysage urbain. Les sources de ce désordre sont imputables à la fois à l'exercice des activités informelles et au non-respect des règles d'urbanisme dans l'occupation du sol. En effet, la dynamique urbaine est allée de pair avec le développement des activités informelles. En dehors du marché, il n'existe pas de lieu dédié à ces activités. Dans ces conditions, les lieux privilégiés pour l'exercice de ces activités sont les carrefours et les trottoirs. La ville renferme sur son territoire, une diversité d'activités artisanales. Selon la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire les activités artisanales se répartissent en trois types d'artisanat : l'artisanat d'art, de production et de service. Le tableau N°4 montre la classification des activités par type d'artisanat.

Tableau N°4 : Classification des activités par type d’artisanat

Type d’artisanat	Activités
Artisanat d’art	Bijouterie, fonderie, calligraphie, forge
Artisanat de production	Tapisserie, ferronnerie, cordonnerie, couture, boulangerie, menuiserie
Artisanat de service	Coiffure, mécanique, photographie, blanchisserie, réparation d’appareils divers, électricité bâtiment

Source : Chambre Nationale de Métiers de Côte d’Ivoire

Aux activités artisanales s’ajoutent les petits commerces (cabine téléphonique, vulgarisateur, cireur, vendeur de friperie, de beignets, de fruits et légumes, de produits vivriers). Ces activités alimentent le secteur informel et se pratiquent le long des voies de communication. Le désordre est aussi visible à la plateforme de la gare et autours du marchés de la ville. La gare de la ville renferme diverses activités informelles qui se mêlent aux nombreux cars, mini cars et taxis stationnés sur cette plateforme qui desservent la ville et les villes environnantes. Les voies autour du marché de la ville sont aussi prises d’assaut par les commerçants de tout genre. La conséquence de cette situation est les difficultés de circulation aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons car ces rues restent barrer à la circulation. Les images N°11 et N°12 montrent la colonisation des espaces passants.

Photo N°11 : Un trottoir colonisé par l’activité commerciale



Photo N°12 : Une rue envahie par des étales



Source : Clichés MEMEL F. A. 2023

L’appropriation de la rue par l’activité commerciale fait perdre la fonction circulatoire de celle-ci. En tout état de cause, la colonisation des lieux passants par les activités commerciales et le désordre qui en découle constituent les limites à la maîtrise la croissance urbaine de Bonoua.

Le désordre se manifeste aussi dans ce centre urbain par l’occupation des zones non constructibles. En effet, la ville de Bonoua du fait de son relief très disséqué présente des zones à risques classées par le planificateur comme des zones non constructibles. Ce sont les pentes de plus de 15% de dénivellation, les vallées en V, les thalweg et les zones inondables. Mais du fait de cherté des lots produits et la paupérisation des populations, les espaces classés impropres à une occupation humaine font l’objet d’appropriation. Des habitations naissent dans ces lieux

en contradiction des règles d'urbanisme. Ces espaces bâtis deviennent des zones à risques qui exposent la vie des occupants. Les photos N°13 et N°14 présentent cette situation.

Photo N°13 : Un éboulement au quartier Bronoukro



Photo N°14 : Un habitat construit dans une zone inondable



Source : Clichés MEMEL F. A. 2023

La photo N°13 et N°14 mettent en valeur la dangerosité des sites. La pression foncière conduit une franche de la population sur ces sites jugés dangereux. Les populations qui y vivent sont exposées aux différents risques et catastrophes. Ces constructions nées en violation des règles d'urbanisme sont des sources de désordre qui impacte la qualité du cadre bâti.

3. Discussion

La session discussion de cette étude porte sur les deux aspects de nos résultats à savoir : le déficit et la dégradation des équipements et infrastructures et la détérioration du paysage urbain.

3.1. Le déficit et la dégradation des équipements et infrastructures de base

Le déficit et la dégradation des équipements et infrastructures de base constituent le premier résultat de cette étude. Sur ce point l'étude a relevé que ceux-ci sont en nombre insuffisant et dégradés. Cette conclusion est identique aux travaux de Memel F. A. (2020, p.263, p.265), Madio F. et Souleymane C. (2016, p.27, p.28), ONU-Habitat, (2014, p.121), Koffi N. J. A., Memel F. A. et Koffi K. B. J. (2019, p.10), Banguy T. (2011, p.64) et Memel F. A. et Tapé S. P. (2019, p.37). Pour ces auteurs, la crise urbaine se manifeste dans les villes des pays en voie de développement par un déficit en équipement et services de base.

La question de la quantité et de la qualité des équipements et infrastructures dans la ville de Bonoua rend compte des difficultés des gestionnaires à équiper les espaces créés. La croissance urbaine n'est pas suivie systématiquement de la mise en place des services de base. Concernant les villes coloniales du Grand-Abidjan, Memel F. A. (2020, p.485) fait remarquer que la dynamique urbaine qu'enregistrent ces villes aboutit à un déficit en équipement et en services socio-collectifs de base. La mise en place des services de bases ne suit pas l'inflation urbaine plutôt rapide. Très souvent, le peu d'équipement en fonction s'avère inadapté aux besoins des populations et est le plus souvent frappé de vétusté. A l'image des villes coloniales du Grand-Abidjan, les équipements collectifs de la ville de Bonoua sont dans un état de dégradation très avancée. L'étude de Memel F. A. (2020, p.263) sur la ville de Yamoussoukro montre que les équipements et infrastructures de la ville sont frappés par l'effet dévastateur du temps. Ces bâtisses qui faisaient la fierté de ce centre urbain, se dégradent de plus en plus, chaque jour, par manque d'entretien. Le constat sur la dégradation des équipements de la capitale politique de



Côte d'Ivoire a été fait aussi par Koffi N. J. A., Memel F. A. et Koffi K. B. J. (2019, p.10). Ces auteurs révèlent que les équipements de cette ville-capitale sont marqués par l'usure du temps. La vétusté touche tous les équipements de la ville. Sur la question de la vétusté des services de base, MADIO F. et SOULEYMANE C. (2016, 27) mentionne que les infrastructures dans les villes ivoiriennes se sont considérablement dégradées et requièrent des investissements d'urgence. Les infrastructures physiques pour la plupart des services de base (eau potable, assainissement, collecte des déchets et électricité) ont été sérieusement endommagées pendant la guerre civile et n'ont pas été entretenues ni améliorées au cours des 10 à 15 dernières années. Ces pressions ont contribué à accélérer la détérioration des équipements.

La ville de Bonoua n'échappe pas à cette réalité. Les équipements (éducatifs, sanitaires, marchands, socioculturels, sportifs et religieux) et les infrastructures (le réseau viaire, hydraulique, électrique et d'assainissement) sont affectés par le problème de leur vieillissement. La situation décrite dans la ville de Bonoua est aussi vécue à Yamoussoukro. Selon Memel F. A. (2020, p.264), la vétusté et la saturation des installations hydrauliques sont souvent la cause d'interruption du service public d'eau potable mais aussi une surexploitation pour compenser le déficit de la demande. Les pannes fréquentes des installations sont à l'origine des interruptions ou coupures d'eau potable. L'autre indicateur qui montre la décadence urbaine de Yamoussoukro est l'état du réseau viaire. Pour cet auteur, la capitale politique et administrative ivoirienne a mal de son réseau routier qui constituait jadis l'une des fiertés de l'agglomération. En effet, les rues et artères sont dans un piteux état. En dehors de la nationale A3 qui divise la ville en deux, à partir des corridors de Kpoussoussou en provenance d'Abidjan et de celui de Morofé, en direction de Bouaké, les larges voies de circulation sont truffées de profonds trous. Les voies en terre sont dans un état difficilement carrossable. Koffi N. J. A., Memel F. A. et Koffi K. B. J. (2019, p.9) ajoutent que les quartiers Habitat, Assabou et N'gokro sont pourvus en de nombreux caniveaux fonctionnels. Concernant l'électricité dans les villes ivoiriennes, Madio F. et Souleymane C. (2016, 27) soutiennent que les réseaux d'électricité qui desservent jusqu'à la moitié de la population urbaine sont déficients, ce qui contraint les habitants à avoir recours à des raccordements informels et illégaux, mettant en péril la sécurité de leurs quartiers. Traitant le cas spécifique des villes de San-Pedro et de Korhogo, ces auteurs, indiquent qu'à San-Pedro, la fourniture d'électricité couvre moins de la moitié des quartiers de la commune. A Korhogo, l'éclairage public ne couvre qu'un quart de la ville. Pour Banguy T. (2011, p.64), les taux d'accès aux services de base tels que l'électricité, l'eau et l'assainissement restent faibles dans les centres urbains africains.

Si la question de la dégradation des équipements et infrastructures constitue une carence, leur insuffisance est tout aussi préoccupante dans la ville de Bonoua. Traitant du cas de la ville d'Abidjan, Memel F. A. et Tapé S. P. (2019, p.36) montrent de manière générale, que la mise à disposition des équipements de bases pour les populations connaît un déficit. En ce qui concerne les villes coloniales du Grand-Abidjan, Memel F. A. (2020, p.485) atteste que les symptômes de la crise urbaine qui semblent perdurer sont lisibles dans les paysages urbains depuis plus de trois décennies à travers la carence en équipements et en infrastructures. Selon Memel F. A. et Tapé S. P. (2019, p.36), les citoyens vivent dans des espaces sous équipés et mal desservis en services urbains de base. Koffi N. J. A., Memel F. A. et Koffi K. B. J. (2019, p.10), indiquent que le déficit de services de base touche aussi les équipements scolaires et marchands. Pour ces auteurs, dans la ville de Yamoussoukro, les équipements scolaires sont en minorité par rapport aux besoins exprimés. La ville a connu très peu d'équipements marchands planifiés. Cette carence a favorisé la naissance de plusieurs marchés spontanés. Le manque d'infrastructure pour l'adduction d'eau et l'assainissement soumet aux fournisseurs des secteurs privés et informel les citoyens les plus pauvres, qui sont en majorité. L'accès à ces deux services

est pour les villes d'Afrique de l'Ouest un défi qui va imposer des efforts et une coordination de grande ampleur (ONU-Habitat, 2014, p.121).

Au-delà de l'insuffisance des équipements de base, c'est la question de leur répartition qui pose problème dans la ville de Bonoua. On note une disparité de distribution entre les anciens quartiers et ceux nouvellement créés. Cette idée est soutenue par Madio F. et Souleymane C. (2016, 55). Pour ces derniers, les infrastructures et les services de base sont inégalement répartis dans les villes ivoiriennes. Il ressort des audits urbains réalisés dans les villes ivoiriennes en 2013 que les centres-villes et les quartiers formels sont suffisamment dotés d'infrastructures et de services publics, à l'opposé des quartiers périurbains et informels. Concernant la ville d'Abidjan, Memel F. A. et Tapé S. P. (2019, p.36) soutiennent que la cartographie de la distribution des équipements et infrastructures fait apparaître des poches de déséquilibre. En effet, l'inégale répartition des équipements collectifs est un indicateur de disparité de développement. La distribution des services de base n'a pas tenu compte des zones de concentrations des populations. Ceux-ci est d'autant plus vraie que pour le cas de la ville de Dabou, Memel F. A. (2015, p.64) affirme que les espaces périphériques se distinguent par leur sous équipements au sein de la ville. Ce sont des milieux sous urbanisés. L'écart d'urbanisation est assez net entre les quartiers centraux et les quartiers périphériques. Dans ces périmètres, la vie échappe aux règles d'urbanismes. La dynamique d'installation n'est pas suivie par la mise en place d'équipement et d'infrastructures. On note par conséquent une carence des infrastructures et équipements de base.

Pour conclure sur la question du déficit et la dégradation des équipements et infrastructures de base, Madio F. et Souleymane C. (2016, 53) relatent qu'au fur et à mesure que les villes de Côte d'Ivoire croissent et augmentent en densité, beaucoup d'entre elles se trouvent aux prises avec les principaux aspects des conditions de vie, notamment la fourniture de services de base.

3.2. Un cadre de vie médiocre

Le second résultat de cette étude a porté sur la précarisation du cadre bâti. Dans la ville de Bonoua, le cadre de vie devient médiocre du fait de la présence de poches d'insalubrité et de précarité dans les entités spatiales, des contrecoups de la crise de logement et de l'émergence du désordre urbain. Les éléments cités sont les signes de la crise urbaine. Ce résultat est identique à celui développé par Memel F. A. et Akadjé M-C. L. (2021, p.661), Soumahoro et Mayer (2014, p.4), Koffi N. J. A., Memel F. A. et Koffi K. B. J. (2019, p.8), Madio F. et Souleymane C. (2016, 26), Memel F. A. (2020, p.486) et Banguy T. (2011, p.65). Ces auteurs sont unanimes sur le fait que les espaces urbains dans les pays du Sud sont sujets à une crise paysagère. Malgré les actions des acteurs de la gouvernance urbaine, le paysage urbain présente un cadre de vie médiocre.

Dans la ville de Bonoua, la difficile gestion des déchets liquides et solides du fait de la précarité des ouvrages d'assainissement et du ramassage des ordures ménagères posent des problèmes d'hygiène et de salubrité. Cette remarque est partagée par Memel F. A. et Akadjé M-C. L. (2021, p.661). Pour ces derniers, le paysage urbain des communes d'Abidjan présente des poches d'insalubrités et de précarités. L'insalubrité découle de la crise de l'assainissement et de gestion des ordures. Dans le contexte d'ouvrages d'assainissement insuffisants et défectueux, la gestion des eaux pluviales et usées domestiques constitue une contrainte pour les populations et les gestionnaires de l'espace. Sur la question de l'insalubrité de l'espace urbain, Banguy T. (2011, p.65) affirme en ce qui concerne les villes africaines que l'insalubrité domine le cadre de vie car la gestion des déchets n'est pas assurée. Pour Memel F. A. (2020, p.486), les

villes coloniales du Grand-Abidjan ont des problèmes d'assainissement liés au déficit du système d'évacuation des eaux usées et de drainage. Les déchets liquides constituent l'une des sources de pollution. Le développement de l'urbanisation n'intègre ou intègre peu le risque d'inondation. Les citoyens vivent dans des espaces insalubres. Cette précarité est davantage vécue dans les quartiers précaires ou informels. Dans les quartiers populaires de Yamoussoukro, les ouvrages d'assainissement se retrouvent encombrés par le sable et les déchets solides provenant des activités commerciales et des ménages. Dans les quartiers évolutifs, les eaux usées issues des ménages sont déversées dans la nature ou directement écoulées dans les caniveaux (Koffi N. J. A., Memel F. A. et Koffi K. B. J., 2019, p.8-9). Selon Memel F. A. (2020, p.486), un des problèmes de plus en plus difficile à traiter dans les villes est celui des déchets solides urbains. C'est un sujet qui préoccupe aujourd'hui les décideurs. Partout, l'environnement est gravement menacé par l'accumulation des ordures que les gestionnaires sont de plus en plus incapables d'enlever quotidiennement.

La crise paysagère à Bonoua est aussi le fait de la crise de logement. Le déficit de logement produit au regard de la croissance démographique et le coût élevé de la location aliment la naissance de l'habitat spontané dans les espaces non constructibles, les terrains non mis en valeur et dans les marges urbaines. La situation de Bonoua est similaire à celle des espaces urbains tropicaux. Soumahoro et Mayer (2014, p.4) confirment que partout dans l'espace urbain tropical, les quartiers spontanés continuent de s'étendre soit dans les zones périphériques, soit dans les zones à développement différé ou non constructibles. Les espaces non aedificandi malgré les risques qu'ils présentent sont colonisés par les populations. Chaque jour, ce sont des constructions qui sortent de terre au vu et au su des acteurs institutionnels (Memel F. A, 2020, p.127).

Sur la question de la prépondérance de l'habitat spontané, Memel F. A. et Aloko-N'guessan J. (2015, p.427) soutiennent que l'implantation de l'habitat informel crée un désordre dans la ville de Grand-Bassam et transforme la physionomie de l'espace urbain. En dépit de la réglementation dans le domaine de l'urbanisme, on assiste à la prolifération de l'habitat spontané et surtout à l'occupation lâche et anarchique de l'espace urbain. Le logement informel dans des zones d'habitat irrégulier est en pleine expansion, en particulier dans les grandes villes nous dit Madio F. et Souleymane C. (2016, 26). Les zones d'habitat informel sont monnaie courante dans les zones urbaines et périurbaines de Côte d'Ivoire et sont généralement établies sur des terrains du domaine public. Ces quartiers n'obéissent à aucun principe d'urbanisme, manquent souvent de titres fonciers et de permis de construire, connaissent de graves problèmes d'assainissement et ont un accès très limité à d'autres services de base. La plupart des habitations sont construites en bois et en tôle et ressemblent à des cabanes. Les zones d'habitat irrégulier sont une caractéristique commune des zones urbaines des grandes villes, comme San-Pedro et Abidjan (Koumassi, Port-Bouët, Attécoubé et Yopougon). L'habitat informel représente plus de 6 % de l'ensemble des logements urbains en Côte d'Ivoire, abritant de 15 % à 17 % de la population urbaine.

L'autre indicateur qui rend compte de la médiocrité de l'environnement urbain est la problématique du désordre urbain. Dans cette ville moyenne, la distribution des activités informelles et l'occupation des espaces non constructibles constituent des sources de désordres. S'agissant de la ville de Yamoussoukro, Memel F. A. (2020, p.267) relève que les servitudes et les emprises des voies sont colonisées par les activités informelles. Koffi N. J. A., Memel F. A. et Koffi K. B. J. (2019, p.10), ajoutent que les activités économiques débordent sur les voies périphériques des marchés. Les voies principales des quartiers centraux ne sont pas épargnées par cette colonisation. L'occupation de ces voies par les activités crée le désordre dans l'espace urbain particulièrement sur le trafic routier. La privatisation de la rue dans la commune du

Plateau va à l'encontre des normes urbanistiques (Memel F. A., Koffi K. B. J. et Koffi N. J. A. ,2019, p.377). Traitant la situation des villes coloniales du Grand-Abidjan, Memel F. A. (2020, p.485) affirme que toutes les villes sont touchées par la question du désordre urbain avec des modalités qui varient selon les villes. Dans les villes coloniales du Grand-Abidjan, les occupations anarchiques des dépendances du domaine public, surtout routier sont fréquentes. Les servitudes et les emprises des voies sont colonisées par les activités informelles. L'impact environnemental des activités de commerce, nous dit Memel F. A (2020, p.127), est important car, elles donnent naissance à des baraquements inesthétiques, à des ateliers bruyants et à des étalages encombrants.

En tout état de cause comme le fait remarquer Banguy T. (2011, p.65), des problèmes communs à tous les pays en développement se posent avec acuité dans les grandes villes d'Afrique subsaharienne. Parmi ceux-ci, la pression sur les infrastructures existantes, la dégradation de l'habitat et de l'environnement urbain et les problèmes de santé qui y sont associées sont les plus récurrents.

Conclusion

La ville de Bonoua a été le champ de vérification des contrecoups de l'urbanisation incontrôlée sur le paysage urbain. L'espace urbain renferme du fait de la croissance démographique rapide et de la faiblesse des ressources municipales, des marqueurs spatiaux qui rendent compte de la crise urbaine dans cette localité. Cette crise urbaine découle des limites à la gouvernance de l'espace. Elle se manifeste par la précarité de l'environnement urbain et par le vieillissement et l'insuffisance des équipements de base. Dans cette ville moyenne du pays, l'implantation des services de base n'a pas suivie la dynamique urbaine. La conséquence première de cette situation est l'inadéquation entre l'offre et la demande de service de base. Le peu d'équipement de base en fonction s'avère inadapté aux besoins des populations et est le plus souvent frappé de vétusté. À Bonoua, aucun équipement et infrastructure n'échappe à la question de la vétusté. La dégradation de l'hôpital général, des établissements scolaires, des équipements marchands, de l'état de la voirie et du réseau d'assainissement témoigne de la défaillance d'entretien de ces ouvrages. Cette disposition limite la fonctionnalité de ces édifices. Dans un contexte de dysfonctionnement du système d'assainissement et de limite du mécanisme de ramassage des ordures, la gestion des déchets liquides et solides reste problématique. De ce fait le paysage urbain présente des poches de précarité et d'insalubrité. L'insalubrité et la précarité de l'espace urbain apparaît comme l'un des clichés de la dégradation de l'environnement urbain.

Dans cette ville moyenne, le laisser-faire a introduit le désordre urbain. Le laisser-faire est dû principalement à deux faits majeurs. Il s'agit de l'occupation des lieux passants par l'activité commerciale et de la colonisation des espaces non aedificandi. L'économie de la ville est fortement dominée à 80% par un secteur informel. En l'absence d'équipement marchand, les rues sont les lieux de prédilection à la pratique du commerce. La colonisation des rues par l'activité commerciale est l'émanation du désordre urbain. Aussi, le désordre urbain découle de la difficulté de maîtrise foncière et aux défis liés à la question de l'habitat. Dans le contexte de croissance démographique forte, les valeurs foncières et immobilières ne permettent pas l'accès d'une frange de la population aux parcelles produites et à un logement à moindre coût. La conséquence de cette situation est l'appropriation des espaces inconstructibles. La colonisation des espaces délaissés par la planification malgré les risques qu'ils comportent est la cause du désordre urbain mais aussi le signe visible de l'échec de l'aménagement et de la planification du développement urbain.



L'ensemble des résultats exposés permettent de cerner les défis urbains auxquels sont confrontés les gestionnaires de l'espace urbain. Ils constituent un outil d'aide aux interventions publiques et privées dans l'espace urbain. La prise en compte de la dimension spatiale dans les politiques de planification et de gestion de l'espace urbain contribuera à atténuer les problèmes urbains. Dans ce sens, des recherches doivent porter sur l'impact sanitaire de la crise urbaine ainsi que les risques naturels de l'occupation des espaces non constructibles.

BIBLIOGRAPHIE

Banguy T. (2011). La ville, un défi du XXI^e siècle : Essai sur les enjeux de développement urbain en Afrique. Études Africaines, L'Harmattan, Paris, 253 p

Beucher S. & Reghezza M. (2005). La géographie : Pourquoi ? Comment ? Objets et démarches de la géographie d'aujourd'hui. HATIER, Paris, 165 p

Ciattoni A. & Veyret Y. (2018). Les fondements de la géographie. Armand Colin, Paris, 352 p

Cotten A.-M. (1974). Un aspect de l'urbanisation en Côte-d'Ivoire. Les Cahiers d'Outre-Mer, N° 27-106, pp.183-193

Humain-Lamoure A.-L. & Laporte A. (2021). Introduction à la géographie urbaine. Collection Cursus, éditeur Armand Colin, France, 227 p

Kaufmann V. Jaccaud J.-P. & Chenal J. (2008). Abidjan en mouvement : Étude de la mobilité dans une métropole de l'Ouest Africain Abidjan, Côte d'Ivoire. École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 219 p

Koffi N. J. Memel F. A. & Koffi K. J. (2019). Dynamique urbaine d'une ville moyenne de Côte d'Ivoire : le cas de la ville de Yamoussoukro. Annales de l'Université de Parakou. Revue Scientifique, Série, Lettres, Arts Et Sciences Humaines (LASH), Revue Semestrielle Pluridisciplinaire, Bénin, Vol. 2, N° 2, pp.1-16

Madio F. & Souleymane C. (2016). L'urbanisation diversifiée : Le cas de la Côte d'Ivoire. Directions du Développement pays et régions, Groupe de la Banque Mondiale, Washington, 180 p

Memel F. A. (2020). La ville de Yamoussoukro : de la notoriété à la décadence urbaine. Revue Ivoirienne de Sociologie et de Sciences Sociales (RISS), Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire, Vol.1, N°2, 2^eme trimestre, pp.256-271

Memel F. A. (2020). Contexte urbain des villes coloniales du Grand-Abidjan. Revue des Langues, Lettres et Sciences de l'Homme et de la Société (Longbowu), Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kara, N° 009, Vol. 1, Kara-Togo, pp.471-494

Memel F. A. (2020). Limites de la restructuration du quartier deux-plateaux compensation à Abidjan en Côte d'Ivoire. Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement (GEOTROPE), N°2, Abidjan, EDUCI, pp.116-131

Memel F. A. (2021). Répercussions spatiales des limites de la production de l'habitat à Abidjan en Côte d'Ivoire. Actes du Colloque International de géographie, S/D de LOUKOU Alain François, Hors-Série : Société, Espace et Pourvoir en Afrique Subsaharienne, Géovision, Revue du laboratoire Africaine de démographie et des dynamiques spatiales, Département de géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Tome 1, pp.305-321

Memel F. A. (2015). Occupation des espaces périphériques de la ville de Dabou en Côte d'Ivoire. Revue Trimestrielle des Sciences Sociales (Rss-PASRES), 3^eme Année, N°6, pp.50-66

Memel F. A. & Aloko-N'guessan J. (2015). Création et gestion du sol urbain à Grand-Bassam : antagonisme ou complémentarité des acteurs ? Revue Échanges, Revue de philosophie, littérature et sciences humaines, Volume 1, N°004, Université de Lomé, pp.411-431

Memel F. A. & Akadjé L. M.-C. (2021). Impact spatial d'un équipement urbain : le cas de l'autoroute Abidjan-Accra à Grand-Bassam. Actes du Colloque International, S/D de AKA



Adou Marcel, Gouvernance, économie et société : l'Afrique face aux défis du XXI^e siècle, Groupe de recherche interdisciplinaire pour le développement du centre-ouest de la Côte d'Ivoire (GRIDCOCI), Volume 2, 1^{ère} édition, Nouvelles Éditions Balafons (NEB), Abidjan, pp.641-673

Memel F. A. Koffi K. J. B. & Koffi N. A. J. (2019). Colonisation des espaces publics dans la métropole abidjanaise : le cas de la rue au Plateau. Revue scientifique thématique semestrielle environnement et dynamique des sociétés, Numéro spécial en Hommage au Dr. ISSA Ousseini, S/C du Pr. MOTCHO Kokou Henri, Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo- sahariens : aménagement, développement, Université Abdou Moumouni, Presses Universitaires de Niamey, Niamey, Niger, N° 001, pp. 367 à 382

Memel F. A. & Tapé S. P. (2019). Disparités de développement des entités spatiales de la ville d'Abidjan. Regard Suds, Premier numéro, pp.25-41

Soumahoro M. & Mayer E. R. (2014). Espaces urbains tropicaux : entre croissance, précarité et conflits culturels. Revue canadienne de géographie tropicale, vol.1, N°2, pp.37-42

ONU-Habitat. (2014). L'état des Villes Africaines 2014 : Réinventer la transition urbaine. Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains, Nairobi, Kenya, 273 p

ONU-Habitat. (2010). L'état des Villes Africaines 2010 : Gouvernance, inégalités et marchés fonciers urbains. Programme des Nations Unies pour les établissements humains, Nairobi, Kenya, 268 p